DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

MAIRIE
DE
SAINT-PAUL-ET-VALMALLE
34570

NOTE DE PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF 2026

BUDGET ANNEXE DU CCAS

St Paul et Valmalle est une commune de 1418 habitants (sources INSEE / population légale au 1er janvier 2026). Elle dispose d'un Budget principal et d'un budget annexe pour le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le Budget Primitif 2026 est de 9.000 €.

Dans les dépenses, il est constitué principalement par « le repas des aînés » et les paniers distribués aux « anciens » à l'occasion de la nouvelle année ainsi que des activités proposées aux aînés (6.500 €). S'ajoutent également aux dépenses les prévisions budgétaires concernant les différents « secours sociaux » (2.500 €).

Dans les recettes, figurent principalement l'excédent 2025 reporté de 581,96 €, la subvention de 8.000,00 € versée par la Commune, ainsi que des dons divers d'un montant de 418,04 €, qui permettent d'équilibrer le budget.

Place de la Mairie - 34570 SAINT PAUL ET VALMALLE
Téléphone : 04 67 55 19 00 - Télécopie : 04 67 55 41 06 - Courriel : mairie@stpauletvalmalle.fr